

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal**

Séance du 3 février 2026

**Sous la présidence de Mme Doris GOETZ, 1^{ère} Adjointe au
Maire**

Membres en fonction :	17
Membres présents :	13
Membres absents non-excuses	0
Membres absents excusés :	1
Membres absents avec pouvoir :	3

Conseillers présents : Mmes et MM. Doris GOETZ, Nicolas FORTMANN, Anne CRIQUI, Philippe BROLY, Adjoints au Maire

Mmes et MM., Bernard STURNI, Patrick KAUFFMANN, Lucienne SCHAUENBURG-ZWINGER, Françoise ADLER, Alexandre WAHNERT, Agnès TAUBENNEST, Thierry FOHRER, Gaëlle NOE et Julien HAGUENAUER Conseillers municipaux

Absents ayant donné procuration : Sandra STRASSER procuration à Philippe BROLY, Cathy LOYZANCE procuration à Doris GOETZ, Nicolas ESCHBACH procuration à Françoise ADLER

Absents excusés : Denis HOMMEL

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séances : Lucienne SCHAUENBURG-ZWINGER

POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2025

Vu le procès-verbal du 4 décembre 2025,

Le Conseil Municipal **ADOpte** à l'unanimité le procès-verbal.

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 4 février 2026



Lucienne SCHAUENBURG-ZWINGER
Secrétaire de séance

Doris GOETZ, 1^{ère} Adjointe au Maire
Pour le Maire empêché,
par application de l'article
L.2122-17 du CGCT

Accusé de réception en préfecture
067-216703561-20260203-CM_03-02-2026_1-DE
Date de réception préfecture : 10/02/2026